

Le 20 novembre 2008

Cession de l'activité Capteurs SPS n'est pas à vendre !

Depuis plusieurs années, la direction de SPS poursuit sa politique d'intensification de la sous-traitance, d'externalisation, de délestage, ... de nos activités. Les termes ne manquent pas mais le processus est toujours identique. Systématiquement, sous le prétexte qu'il ne s'agit pas du « cœur » des métiers SPS, la direction fait faire ou achète plutôt que de réaliser en interne. Mais, la seule véritable raison consiste à dégager des marges bénéficiaires toujours plus importantes à court terme, qui ne profitent qu'aux actionnaires.

Mais cela ne leur suffit plus, il faut VENDRE.

Quelle est la situation de l'activité Capteurs :

Une situation pérenne avec un carnet de commandes (perspectives sur 5 ans voire 10 ans).

Présence stratégique sur des marchés sensibles (Défense, Espace, Industrie).

Un marché pouvant ouvrir des perspectives de croissance.

Une activité qui emploie 30 salariés directs mais combien en périphérie ?

Malgré ça, SPS s'apprête à prendre la décision de VENDRE l'activité CAPTEURS.

Aujourd'hui l'activité capteurs, mais quelle sera la prochaine sur la liste ?

En divisant ses multiples activités en Unité de Production Autonome (UPA), nous pouvons envisager que la direction entrait dans une démarche de démantèlement de la société. Aujourd'hui, nos doutes deviennent une réalité. Mais, il faudrait être crédule pour croire que la direction n'oserait pas le faire à l'échelle d'une UPA. **Nous devons tout mettre en œuvre pour empêcher SPS de s'engager dans ce processus de démantèlement.** Il leur fallait bien commencer par un secteur ; ils ont choisi les Capteurs et ensuite...

Toutes les organisations syndicales, par le biais du Comité d'Entreprise, ont engagé une démarche légale entrant dans le droit à l'information des élus. Aujourd'hui, se tient un CE extraordinaire portant sur la cession de l'activité Capteurs. Il est envisagé d'engager une procédure de droit d'alerte. Cette dernière ne fera qu'éclairer la situation économique du secteur. Il faut être conscient **qu'un droit d'alerte ne peut pas, à lui seul, remettre en cause le processus de cession.** Cette démarche est nécessaire mais il faut que l'ensemble des salariés s'implique pour l'accompagner.

La donne est simple : la direction SPS veut vendre une 1^{ière} activité. Peut-on rester indifférent ? Faut-il continuer notre quotidien comme si rien ne se passait ?

De même qu'il était normal d'engager une action par le biais du Comité d'Entreprise, nous considérons qu'il faut appeler les salariés de SPS à se mobiliser.

**Les organisations syndicales SUD, CGT, CFDT, FO, CFTC
appellent à rassemblement, sous couvert d'un arrêt de travail,**

Jeudi 20 Novembre 2008 à partir de 09h30

Apportons notre soutien aux collègues du secteur Capteurs

Pour conserver l'activité Capteurs à SPS

REFUSONS CETTE STRATÉGIE DE DÉMANTÈLEMENT

Rendez-vous devant le Bâtiment 2